

Pouvoir d'agir : faciliter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire ou associatif.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

Contextualiser l'approche du « Pouvoir d'Agir » et intégrer ses grands principes.

Modifier sa posture professionnelle : « d'expert » à « facilitateur d'expression ».

Faciliter le « Pouvoir d'Agir » des personnes et leur permettre de résoudre des problèmes.

Programme

Contextualiser l'approche du « Pouvoir d'Agir » et intégrer ses grands principes

- L'évolution des politiques publiques concernant l'accompagnement dans le travail social
- Comprendre le « Pouvoir d'Agir » : définition, témoignages, et grands principes de cette approche
- Les conditions favorables à l'implication des personnes concernées

Modifier sa posture professionnelle « d'expert » à « facilitateur d'expression »

- Sortir de la posture « d'expert » unilatéral, valoriser les savoirs expérientiels de la personne.
- Faciliter l'expression en renforçant l'écoute active et la communication bienveillante.
- Sortir du rôle de « sauveur » (triangle de Karpman).

Faciliter le « Pouvoir d'Agir » des personnes et leur permettre de résoudre des problèmes

- Identifier ce qui pose problème dans une situation (ou la cible du changement souhaité).
- Repérer ses enjeux et ceux des autres acteurs concernés.
- Se mobiliser en imaginant ses propres solutions.
- Apprendre de cette expérience, en tirer des enseignements sur d'autres changements possibles.

Option : possibilité d'un accompagnement individuel en distanciel post-formation (2x 45 mn) entre 1 et 3 mois après la fin de formation (nous contacter).

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).

Analyse de situations vécues par les stagiaires.

Objectifs de travail en intersession pour intégrer les apports théoriques en situation professionnelle.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès : fiche d'inscription (à télécharger sur le site de l'ITS) dûment complétée à renvoyer par mail à l'adresse ci-dessous.

Délai d'accès : Au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

INTER/INTRA/Sur-Mesure

Durée : 3 jours (21 heures)

N° référence : 1540

Inter

Dates : 17 mai, 7 et 28 juin 2024.

Coût : 756 € par personne, soit 36 euros par heure.

Lieu : à l'ITS Tours – 17 rue Groison – 37100 TOURS

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Ce programme ne correspond pas parfaitement à votre besoin ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Formatrice en ESMS, titulaire d'un DEES.

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 12

Modalités d'évaluation

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 04/09/23 v2